



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 9 FEVRIER 2024

### RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 9 février 2024 s'est tenue au siège social de la Société, 23 avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, France.

Les avis de réunion et de convocation ont été publiés et les convocations envoyées conformément à la réglementation applicable.

L'intégralité des documents relatifs à cette Assemblée générale a été mise à disposition sur le site internet de la Société [www.aramis.group](http://www.aramis.group) (sous l'onglet Investisseurs/Assemblée générale).

Aucune question écrite n'a été adressée à la Société.

Cette Assemblée a été présidée par Monsieur Guillaume Paoli, Président du Conseil d'administration. Ont été désignés comme scrutateurs du Bureau les deux actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions à savoir : la société Automobiles Peugeot SA, représentée par Monsieur Xavier Duchemin et la société Sensei Investment, représentée par Monsieur Nicolas Chartier. Madame Stéphanie Corbière a été désignée Secrétaire de l'Assemblée générale.

Au regard de la feuille de présence, il ressort que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent **76.126.223 actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 91,980%**.

L'ensemble des résolutions proposées a été adopté à une large majorité par l'Assemblée générale. L'annexe présente le résultat détaillé des votes.

L'Assemblée générale a ainsi notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et affecté le résultat de l'exercice ;
- Approuvé le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Approuvé des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Nicolas Chartier, Président- Directeur général puis Directeur général délégué à compter du 8 juin 2023 et à Monsieur Guillaume Paoli, Directeur général délégué puis Président-Directeur général à compter du 8 juin 2023 ;
- Approuvé les politiques de rémunération des membres du Conseil d'administration, du Président-Directeur général et du Directeur général délégué pour l'exercice à clore le 30 septembre 2024 ;
- Renouvelé certaines autorisations et délégations financières à conférer au Conseil d'administration.

## RESULTATS DU SCRUTIN

### Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023													
	1	Adoptée	141 415 811	> 99,99 %	11 486	< 0,01 %	9 816	-	141 427 297	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023													
	2	Adoptée	141 415 811	> 99,99 %	11 486	< 0,01 %	9 816	-	141 427 297	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
3	Affectation du résultat de l'exercice													
	3	Adoptée	141 413 902	99,99 %	15 969	0,01 %	7 242	-	141 429 871	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
4	Approbation du Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce													
	4	Adoptée	141 411 264	99,99 %	17 295	0,01 %	8 554	-	141 428 559	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
5	Approbation des informations visées au 1 de l'article L.22-10-9 du Code de commerce													
	5	Adoptée	141 076 893	99,99 %	16 317	0,01 %	343 903	-	141 093 210	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
6	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à Nicolas Chartier, Président-Directeur général puis Directeur général délégué à compter du 8 juin 2023													
	6	Adoptée	141 048 770	99,97 %	46 088	0,03 %	342 255	-	141 094 858	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
7	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à Guillaume Paoli, Directeur général délégué puis Président-Directeur général à compter du 8 juin 2023													
	7	Adoptée	141 049 275	99,97 %	45 648	0,03 %	342 190	-	141 094 923	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
8	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration													
	8	Adoptée	141 380 930	99,97 %	45 649	0,03 %	7 934	-	141 426 579	76 124 173	91,874 %	2 600	0	91,980 %
9	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général													
	9	Adoptée	141 048 747	99,97 %	47 056	0,03 %	341 310	-	141 095 803	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
10	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué													
	10	Adoptée	141 048 757	99,97 %	47 070	0,03 %	341 286	-	141 095 827	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
11	Autorisation au Conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société													
	11	Adoptée	136 875 677	96,78 %	4 555 968	3,22 %	5 468	-	141 431 645	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %

## Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix exclues	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
12	Autorisation au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions auto-détenues													
	12	Adoptée	136 892 005	96,79 %	4 540 725	3,21 %	4 383	-	141 432 730	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
13	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise													
	13	Adoptée	141 388 428	99,97 %	43 643	0,03 %	5 042	-	141 432 071	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
14	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée (salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées)													
	14	Adoptée	141 385 768	99,97 %	47 234	0,03 %	4 111	-	141 433 002	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
15	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer des bons de souscription d'actions ordinaires de la Société au profit de catégories de personnes déterminées, emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription d'actions													
	15	Adoptée	134 045 606	94,78 %	7 386 196	5,22 %	5 311	-	141 431 802	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
16	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées													
	16	Adoptée	134 633 810	95,19 %	6 800 350	4,81 %	2 953	-	141 434 160	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %
17	Pouvoirs à donner en vue des formalités													
	17	Adoptée	141 417 304	99,99 %	15 215	0,01 %	4 594	-	141 432 519	76 126 223	91,876 %	0	0	91,980 %